



**UNION FÉDÉRALE DES RETRAITÉS DE LA FONCTION
PUBLIQUE**

FORCE OUVRIÈRE

46, rue des Petites Ecuries – 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55 – Fax : 01.42.46.97.80

E-mail : ufr@fo-fonctionnaires.fr - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>

SAUVONS NOS MUTUELLES

L'Union Fédérale des retraités FORCE OUVRIERE dit NON à la TAXE SUR LES MUTUELLE

Sans aucune concertation, le gouvernement vient d'annoncer une nouvelle augmentation de la taxation des contrats d'assurance maladie complémentaire.

Cette annonce suscite le mécontentement et l'inquiétude des responsables syndicaux parce qu'il en va de l'accès aux soins des personnes protégées par les Mutuelles et de la régulation du système de santé.

Le taux de la taxe spéciale sur les activités d'assurances portant sur les contrats solidaires et responsables d'assurance maladie complémentaire passera de 3,5 % en 2011 à 7 % en 2012. (Le montant qui s'élevait de 177 millions en 2008 sera de 3,5 milliards en 2012 en valeur absolue).

Taxer les garanties santé mutualiste, c'est faire le choix politique de taxer les ménages en pesant plus particulièrement sur les plus modestes.

Les mutuelles n'ont donc pas de marge pour absorber les hausses de taxe qu'elles sont contraintes de répercuter par des hausses de cotisation.

Le choix de renchérir le coût de la complémentaire santé aura pour résultat prévisible d'augmenter les renoncements à une couverture santé.

Ce choix politique est ainsi de nature à menacer l'accès aux soins de certains de nos concitoyens. (Le recours aux urgences hospitalières en est une illustration).

Au moment où l'on constate une aggravation du nombre de personnes qui atteignent le seuil de pauvreté (plus d'1 million de personnes concernées), il est à prévoir de façon certaine que cette politique va peser sur les classes moyennes.

Elle risque également de conduire à une démutualisation de certains adhérents qui doivent de toute façon faire face au désengagement de la sécurité sociale (franchises médicales, déremboursements, dépassements d'honoraires).

En fait, c'est l'existence même de la couverture santé qui est remise en cause (Sécurité Sociale et Mutuelles).

**Nous n'acceptons pas cette orientation !
Nous pouvons encore agir !**



Signez et faites signer cette pétition qui sera remise au Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé.

NOM – PRENOM	SIGNATURE

A renvoyer à l'U.F.R.- FO

46 rue des Petites Ecuries
75010 PARIS